

***Coordinateur-trice et accueillant(e) LAEP
Lieux d'Accueil Enfants Parents Centre Socio-culturel
Cadre d'Emplois des Rédacteurs territoriaux CATEGORIE B***

Le Centre Socio-Culturel fait partie de la Direction du développement urbain, local et culturel et participe à la dynamique du quartier par ses projets et son partenariat. Le coordinateur-trice anime et coordonne les trois Lieux Accueil Enfants Parents (LAEP) de la ville. Ses missions répondent aux axes et aux objectifs du projet social de la structure, du projet de fonctionnement des LAEP et sont les suivantes :

Animation globale :

- Impulser et participer à la mise en œuvre et l'évaluation du projet social
- Participer à des actions d'animation globale dans le cadre des démarches de développement des territoires en lien avec l'équipe de la Maison de Quartier en fonction des projets
- Participer aux événements organisés par la maison de quartier et les services partenaires en fonction des projets
- Promouvoir la participation des habitants dans la ville ;

Coordination des Lieux d'Accueil Enfants Parents :

- Elaborer, impulser et suivre la réalisation et la mise en œuvre et l'évaluation du dispositif LAEP sur la ville (trois lieux, planning, organisation, commande de matériel...);
- Assurer le lien avec les différents partenaires (CAF, Conseil Départemental, services municipaux) et rendre compte de son action par le biais de différents outils (tableau de fréquentation, bilan...);
- Effectuer des recherches de financements des projets et en assurer la gestion des moyens humains, matériels et financiers en lien avec le responsable de la structure ;
- Accompagner l'équipe d'accueillant(es) (formation, planning, accueil de nouveaux accueillants...);
- Garantir des échanges réguliers avec le service petite enfance ;
- Promouvoir les LAEP auprès des centres socio-culturels et plus largement sur la ville et auprès des partenaires.
- Elaborer des projets communs avec le secteur adultes familles et participer à la programmation des actions du centre social ;

Accueil dans les Lieux d'Accueil Enfants Parents :

- Être garant du référentiel des LAEP
- Accueillir les familles et garantir le cadre de la structure et les règles de vie. Cultiver le lien et soutenir la participation, l'implication et l'autonomie des familles ;
- Être disponible, écouter, accompagner et observer les familles et les relations dans le sens d'une « bientraitance » mise en actes et en paroles.

Compétences techniques et relationnelles

- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, de la ville et des orientations municipales ;
- Connaissance du fonctionnement des LAEP et des dispositifs de financement ;
- Capacité relationnelle et bonne connaissance de l'enfant, de son développement, des problématiques liées à la parentalité ;
- Capacité à gérer et à maîtriser des situations difficiles et conflictuelles ;
- Capacité d'adaptation et aptitude à travailler en milieu ouvert
- Sens du service public
- Aptitude à gérer un budget et à élaborer, rédiger et évaluer un projet ;
- Savoir gérer son temps dans un cadre établi
- Responsable, autonome, esprit d'initiative et aptitude au travail en équipe et en transversalité.

Diplômes et qualifications

- Diplôme de niveau IV ;
- Formation Accueillante obligatoire ;
- PSC1 apprécié
- Permis B souhaité ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook).

Contraintes particulières : Du lundi au vendredi, congés estivaux et petites vacances selon les ouvertures et fermetures annuelles de la structure.

Les candidatures devront être adressées à l'attention de M. le Maire, Service des Ressources Humaines, 32 rue de la République 95 400 Villiers-le-Bel ou par e-mail : accueilrh@ville-villiers-le-bel.fr
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme DURAND au 06 88 30 83 89